

du Canada se préoccupe au moins suffisamment de ce problème pour consacrer une journée à son étude. Deuxièmement, nous avons choisi ce sujet parce qu'il importe, selon nous, d'attirer l'attention du public sur ce que nous considérons comme une marque d'indifférence et une absence d'engagement de la part du gouvernement à propos d'un problème national extrêmement important. Troisièmement, parce qu'il importe d'obliger le gouvernement à faire, par l'entremise d'un de ses ministres, une déclaration sur ses programmes et ses projets concernant le développement et le maintien de nos ressources en main-d'œuvre, de notre main-d'œuvre étudiante en particulier. Comme je l'ai dit à propos d'une motion précédente, présentée au cours de cette session par l'opposition, si nous pouvons seulement secouer la léthargie du gouvernement, nous aurons très bien profité de cette journée qui nous est réservée. Peut-être pourrions-nous rendre tangible à l'opinion publique l'urgence du problème et celle-ci pourrait à son tour faire pression sur le gouvernement pour qu'une véritable politique en matière de main-d'œuvre bénéficie de la priorité qu'on devrait lui reconnaître au Canada.

• (3.30 p.m.)

Si l'on tient compte de la population du Canada, du niveau de croissance économique qu'il a atteint et de sa situation concurrentielle sur le plan international, rien n'est plus essentiel que d'augmenter et de maintenir ses ressources en main-d'œuvre. C'est la clé des problèmes économiques, le moteur d'initiatives visant à la qualité, et la voie vers l'excellence de services professionnels divers.

L'exode des compétences ne remonte pas à hier, mais ses dimensions actuelles indiquent que le pays n'a pas réussi à actualiser son potentiel économique, technologique et scientifique. En outre, il nous prive de gens qui, sans doute, auraient contribué d'une façon importante à notre croissance et à notre développement. Au cours des cinq dernières années, en ne comptant que les départs pour les États-Unis, le Canada a perdu 214,000 de ses citoyens, et cela en dépit de certaines restrictions apportées à l'emploi par le gouvernement des États-Unis en 1965 et malgré le service sélectif et les lois sur la conscription de ce pays. Par ailleurs, je suis le premier à reconnaître qu'il y a le revers de la médaille et que le Canada est un des premiers pays à bénéficier de la venue de compétences. Je pourrais citer le pourcentage de médecins, d'ingénieurs, d'architectes etc. qui nous sont venus de l'étranger. Ces pourcentages sont remarquablement élevés dans certains cas, et je conseille aux députés de consulter à ce

sujet les rapports du Conseil économique et autres sources.

Nous autres, Canadiens, avons compté dans une certaine mesure sur l'immigration pour garnir les rangs de nos professions, mais je pense que personne ici ne proposera le moins du monde que le Canada peut se permettre de perdre autant de jeunes qui ont émigré. De même, personne ne pourrait juger acceptable que 30 p. 100 de ceux qui ont reçu un doctorat au Canada s'en aillent aux États-Unis, comme on l'a rapporté. En fait, le gouvernement a repris à son compte l'initiative de l'Association des universités et des collèges, qui remonte à quelques années. Il s'agit de ce qu'on appelle je crois «L'opération repêchage», qui a pour but de récupérer le plus grand nombre possible des 15,000 Canadiens qui font leurs études à l'étranger. Personne ne niera que c'est là une noble cause, mais quelles carrières notre pays offre-t-il donc à ces jeunes gens? Dans un bon mois, un gouvernement impuissant se contentera de compter combien de diplômés de la promotion de 1969 quitteront le pays.

Je voudrais savoir si le gouvernement a la moindre idée du nombre de départs. A-t-on essayé de savoir combien de diplômés de cette année pourront être placés au Canada? Dans l'affirmative, quelles conclusions pratiques en a-t-on tirées? Quelles sont les interpolations pour les trois, quatre ou cinq prochaines années? Y a-t-il quelqu'un au gouvernement qui le sait, ou même s'en soucie?

Inutile d'invoquer qui que ce soit pour signaler le rapport entre l'enseignement et l'évolution de notre pays; ce lien vital est reconnu par nous tous. La Chambre a certes le droit de savoir avec combien de sérieux et d'urgence le gouvernement compte aborder le problème qui se pose en ce printemps de 1969, et se posera sans doute tous les ans.

Sauf erreur, quelque 88,000 diplômés sortiront des collèges et universités d'ici un mois ou deux. Dans tous les campus, on entend la même rengaine: il y a de moins en moins de compagnies, d'administrations et de sociétés de la Couronne qui engagent du personnel et ces offres d'emplois sont moins nombreuses que l'an dernier. Inutile d'entrer dans les détails, car la situation est bien connue. A la Memorial University de Saint-Jean, le nombre de compagnies qui y recrutent leur personnel a décru de 10 p. 100, à McMaster, de 15 p. 100, et ainsi de suite. Les offres d'emplois diminuent, les demandes d'emplois augmentent.

Apparemment, la promotion sortante de 1969 a augmenté de 20 p. 100 par rapport à celle de l'année dernière, soit 88,000 comparé à 59,000. Le nombre de diplômés d'études supérieures qui seront décernés cette année